



Mon fils est Francais , obtenir une carte de sejour ?

Par **Makni**, le **20/09/2017 à 10:45**

Mon fils est Francais il a 26 ans et exerce en tant que Medecin , je suis ingénieur et j'ai déjà résidé en France pendant 3 ans (1991----1994) en tant qu'étudiant à la ville de Lille ; j'habite maintenant à l'étranger et je désire revivre en France , comment faire pour obtenir une carte de séjour ?

Par **Makni**, le **20/09/2017 à 13:52**

Mon fils est Francais il a 26 ans et exerce en tant que Medecin , je suis ingénieur et j'ai déjà résidé en France pendant 3 ans (1991----1994) en tant qu'étudiant à la ville de Lille ; j'habite maintenant à l'étranger et je désire revivre en France , comment faire pour obtenir une carte de séjour ?

Par **amajuris**, le **20/09/2017 à 15:44**

Bonjour,
Vous vous rendre dans un consulat de France pour demander un visa long séjour, en indiquant que votre fils est français et est médecin.
Vous pouvez consulter le site des consulats de France dans votre pays.
Le consulat vous demandera sans doute vos moyens de subsistance et de logement en France, et votre couverture maladie.
Salutations